

Agrile du frêne: Les arbres atteints doivent être abattus.

AGRILE DU FRÊNE
Taille réelle 7 à 14 mm

IDENTIFICATION D'UN FRÊNE

- Feuille composée de 5 à 11 folioles
- Fruits allongés (samares) persistant souvent une partie de l'hiver
- Branches opposées disposées par paires
- Écorce à crêtes en forme de losange
- Fendillement vertical de l'écorce

SIGNES D'INFESTATION

- Éclaircissement de la cime
- Galleries en forme de « S » sous l'écorce
- Trou d'émergence en forme de « D » (3-4 mm)
- Pousses adventives sur le tronc
- Fendillement vertical de l'écorce

Ensemble, freinons ce ravageur!

Plusieurs frênes doivent être abattus sur notre territoire. L'agrile du frêne, quoique discret, cause d'énormes ravages à un arbre infesté. Les infestations sont en ce sens très difficiles à déceler. Habituellement, lorsque les signes et symptômes caractéristiques d'une attaque par l'agrile du frêne deviennent apparents, l'arbre est déjà gravement infesté.

Reconnaître les symptômes :
Dégarnissement et dépérissement de la cime de l'arbre;

Développement de pousses adventives à la base du tronc;

Apparition de trous de sorties dans l'écorce en forme de D majuscule;

Galleries sous l'écorce bloquant la sève du frêne de circuler

Pour votre sécurité, nous vous demandons d'agir rapidement sur vos arbres malades.

Crédit: ville de Boisbriand

Veillez noter que nos bureaux seront fermés les 26 juin (Fête nationale) et le 3 juillet (Fête du Canada)

AVRIL 2023							MAI 2023							JUIN 2023						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1		1	2	3	4	5	6					1	2	3
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	
30																				

RAPPEL : 3e versement des taxes le 10 juillet

Matières recyclables
 Matières organiques
 Déchets
 Surplus de carton
 Plastiques agricoles
 Encombrants

Ligne Info-collectes 450 225-5055

À LA MAIRIE

Jean-François Gendron
Maire
Mairie@st-stanislas-de-kostka.ca

Sylvain Poirier
Conseiller District 1
conseiller1@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Prévost
Conseiller District 2
conseiller2@st-stanislas-de-kostka.ca

Louise Théorêt
Conseillère District 3
conseiller3@st-stanislas-de-kostka.ca

Raymond Martin
Conseiller District 4
conseiller4@st-stanislas-de-kostka.ca

Jacques Mailloux
Conseiller District 5
conseiller5@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Archambault
Conseiller District 6
conseiller6@st-stanislas-de-kostka.ca

JUIN

Le STAN-INFO

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL



CENTRE MUNICIPAL
221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, (Québec), J0S 1W0
Téléphone : 450-373-8944
Télécopieur : 450-373-8949
<https://www.st-stanislas-de-kostka.ca/>
Lundi au jeudi : 9 h à 16 h
Vendredi : 9 h à 12 h
Fermé entre 12 h et 13 h



Chères Staniçoises, chers Staniçois,

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter une saison estivale remplie de bonheur en famille et entre amis. Nous sommes fiers de vous présenter une programmation estivale diversifiée qui saura plaire à tous. Je vous invite à conserver cette édition du Stan-info afin de consulter l'horaire des activités à venir.

De plus, au cours des derniers jours, nous avons débuté la construction de notre nouvelle caserne d'incendie qui sera située sur le même terrain que la caserne actuelle. Le projet est financé grâce à une subvention du gouvernement du Québec. La construction s'échelonnera sur une période de 10 mois et sera assumée par l'entreprise d'Ormstown, Les constructions Jacques Théorêt. Je tiens aussi à souligner le travail exemplaire de notre brigade incendie. En moins d'un an, nous avons amélioré de façon remarquable nos temps d'intervention en plus de l'ajout du service de premier répondant qui intervient avant l'arrivée des services préhospitaliers d'urgence.

Une autre bonne nouvelle! Nous sommes présentement en appel d'offres pour l'aménagement des parcs dans le Domaine des Brises. Notre financement a été accepté par le ministère des Affaires municipales et nous espérons débiter les travaux à la fin de l'été.

À chaque début de saison estivale, nous recevons des appels concernant la vitesse dans nos rues. Nous sommes très sensible à cette problématique. Nous allons, encore une fois cette année, consacrer plusieurs efforts afin de sensibiliser et faire respecter les limites de vitesse. Chaque geste que l'on pose coûte cher à la municipalité. Il existe une façon gratuite et rapide de régler le problème -RALENTISSEZ! C'est à chacun de nous de prendre nos responsabilités. Bien que cette problématique ne se règlera pas par ce simple conseil, nous commencerons à installer des dos d'ânes permanents cette année sur notre territoire. Parce que les coûts sont importants, nous procéderons graduellement à cette modification au courant des trois prochaines années. Nous avons adopté l'an passé une politique sur l'installation des dos d'ânes permanents. Ainsi, toute nouvelle demande d'installation de dos d'âne devra impérativement être déposée via cette politique.

Finalement, les membres du conseil et moi-même vous souhaitons un bel été et nous comptons sur votre participation lors de nos activités.

Au plaisir de se croiser.

Jean-François Gendron, maire



PROGRAMMATION ESTIVALE

Nous sommes fiers de vous
présenter la programmation
estivale 2023.

DU 9 JUIN AU 1 SEPTEMBRE

POUR TOUTE LA FAMILLE, POUR
TOUS LES GOÛTS

cinéma

musique

humour

activité



Escapade
**BEAUHARNOIS
— SALABERRY**

RE] DÉCOUVREZ

Beauharnois-Salaberry !



escapadebhs.ca



Plus de 72 km
de pistes
cyclables
asphaltées !

Escapade
NAUTIQUE
proposée par
Desjardins

Escapade
VELO
proposée par
Desjardins

Escapade
GOURMANDE
proposée par
Desjardins

Escapade
CULTURELLE
proposée par
Desjardins

Réservez votre place
et obtenez 20 \$
de produits locaux !

Parc régional
**BEAUHARNOIS
— SALABERRY**



parcbhs.ca

Nouveauté :
Escapades de groupe
personnalisées !



Pour les détails et pour réserver vos places

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LE SAVIEZ-VOUS?

La vitesse est l'une des principales causes d'accidents de la route au Québec. Quand on sait que le déclencheur d'un accident peut être un dépassement de la limite permise, on y pense!

LA VITESSE : JAMAIS RENTABLE, TOUJOURS DANGÉREUSE!

On peut faire changer les chiffres :

5 KM/H EN MOINS PEUVENT CHANGER BIEN DES CHOSES!

Selon des études, une diminution de la vitesse moyenne de 5 km/h permettrait de réduire annuellement de 15 % le nombre d'accidents.

POUR 10 KM/H EN TROP

VOICI UN EXEMPLE CONCRET DES EFFETS DE LA VITESSE

Vous roulez à 50 km/h lorsque vous apercevez un piéton. Une distance de 31,2 mètres vous sépare... Votre temps de réaction sera de 18 mètres. Ce qui vous permettra de réagir, de freiner et de vous arrêter à temps.

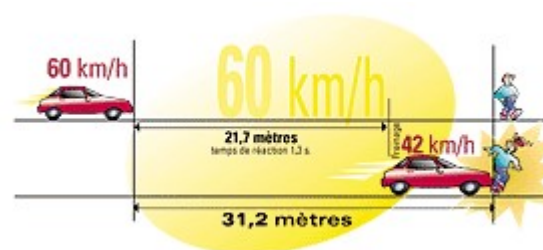


REPRENONS LE MÊME EXEMPLE, MAIS AVEC 10 KM/H EN PLUS

Vous roulez à 60 km/h lorsque vous apercevez un piéton.

À la même distance, votre temps de réaction sera de 21,7 mètres. Vous freinez. Mais c'est trop tard.

Lorsque vous percutez le piéton, vous êtes encore à 42 km/h. À cette vitesse, le piéton pourrait être invalide pour le reste de ses jours, ou mourir.



Société de l'assurance automobile Québec

PENSEZ-Y! LES DISTANCES DE FREINAGE D'UN CAMION SONT PLUS GRANDES QUE CELLES D'UNE AUTO

Lorsqu'il freine, un semi-remorque chargé qui roule à 96 km/h mettra 30,5 mètres de plus pour s'arrêter qu'une voiture qui roule à la même vitesse. C'est presque le double.

ROULER PLUS VITE POUR GAGNER QUELQUES MINUTES... FAITES LE CALCUL, C'EST RIDICULE!

- Sur une distance de 10 kilomètres, rouler à 70 km/h dans une zone de 50 km/h fait gagner à peine 4 minutes.
- Sur une distance de 15 kilomètres, rouler à 90 km/h dans une zone de 70 km/h fait gagner à peine 3 minutes.
- Sur une distance de 20 kilomètres, rouler à 110 km/h dans une zone de 90 km/h fait gagner à peine 2 minutes.!

Si la personne qui conduit a le « pied pesant », demandez-lui de rouler moins vite.



Cet été, un policier à moto sera affecté dans notre région pour faire respecter la signalisation routière. Le meilleur moyen de ne pas faire sa rencontre, c'est le respect des vitesses. Pensez-y!



9 juin



Atelier art urbain (graffiti) Skate parc 19h

16 juin



Cinéma en plein air au parc des Brises 20h

23 juin Fête nationale



7 juillet



Spectacle d'humour parc des brises 19h

30 juin au village 15h-18h



7 juillet parc des brises 15h-18h

4 août



Plage du camping yoga au couché de soleil 19h

21 juillet



Spectacle Denis Miron parc des brises 19h

1 sept



Spectacle Big Brothers parc des brises 19h

19 août 15h-21h

Fête familiale

Parc des Brises

13 août 12h30



Parc des Brises

Cinéma en plein air

Camion-restaurant

Jeux gonflables

LA FÊTE NATIONALE
DU QUÉBEC

ENTREZ
DANS LA DANSE



23 juin

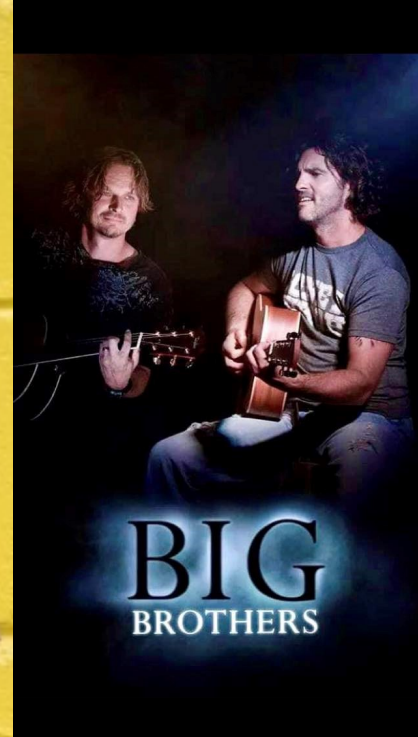
parc Lavigne

FETENATIONALE.QUEBEC

Saint-Stanislas-de-Kostka

En partenariat avec :
Québec

Mouvement national
des Québécoises
et Québécois



BIG
BROTHERS

18h



20h



Jeux gonflables



18h

Camion restaurant



Feux d'artifices



21h30

ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

— PRÉSENT —
DANS LA COMMUNAUTÉ

CLAUDE REID
DÉPUTÉ DE BEAUHARNOIS
450 377-3131 | Claude.Reid.BEAU@assnat.qc.ca

Claude
DeBellefeuille
Députée de Salaberry-Suroît

claude.debellefeuille@parl.gc.ca
t. 450.371.0644 | s.f. 1.866.561.0644

BLOC
Québécois

Cet événement est rendu possible grâce au soutien financier de nos commanditaires.